



Contrat de concession et convention de nantissement

Par flo17100, le 09/10/2008 à 14:57

Bonjour,

J'ai un contrat de concession sur lequel j'ai quelques doutes sur le contenu. D'une part il dit certaines choses qui n'ont pas été faites.

D'autre part, par un retard dû à leur faute du démarrage de mon activité, cela m'a occasionné des problèmes de trésorerie.

A présent je leur dois un certain montant. Je leur ai dit que je rembourserais chaque mois. De plus ils ont des sommes qu'ils leur restent à me régler qui couvrent plus de la moitié de ma dette.

Seulement ils veulent que je signe une convention de nantissement de fonds de commerce.

Je ne suis pas du tout disposé à le faire.

Comment faire pour me sortir de ce problème.

Merci.

Cordialement.

CD